



Grenelle de l'environnement : passons à l'acte !

Un an après le formidable évènement médiatique du désormais célèbre « Grenelle de l'environnement », le bilan que l'on peut établir est très mitigé, et peut même être considéré comme dramatique par certains, eu égard à l'urgence et l'ampleur de l'enjeu.

Le projet de loi Grenelle 1, qui arrive enfin ces jours-ci devant le Parlement, réaffirme certes les principaux objectifs issus des groupes de travail, mais ne définit toujours pas les moyens d'action qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs.

Le black-out sur la question du nucléaire, exclue comme on se souvient des discussions du Grenelle, s'éclaire aujourd'hui lorsqu'on voit notre président se faire le VPR d'un nucléaire propre, sans danger et durable, tous arguments très contestables. La « raison d'Etat », les « experts » et le lobbying décident depuis sa naissance de l'avenir du nucléaire, refusant tout débat citoyen. Et après Bure, il se pourrait bien qu'une nouvelle « décharge nucléaire » trouve sa place en Lorraine !

Toujours plus de routes, plus de pollutions !

Bien que les objectifs du Grenelle soient réaffirmés régulièrement par le chef de l'Etat ou le ministre, il apparaît que la politique gouvernementale et en région n'a pas vraiment été modifiée ! Par exemple, l'absence de gel de projet autoroutier, l'absence de développement volontariste du ferroutage et du ferroviaire (Cf. les décisions prises sur l'autonomisation et la contraction de Fret-SNCF) ou encore, dans un autre domaine, l'autorisation de l'insecticide Cruiser qui a pourtant déjà causé de véritables désastres à l'étranger (par exemple en Italie), tous ces actes et décisions au jour le jour vont à l'encontre du développement soutenable !

En Lorraine, et plus particulièrement en Moselle, de nombreuses instances (de l'Etat, des collectivités) continuent de promouvoir le désenclavement par la route, escomptant d'hypothétiques installations de grosses entreprises, alors qu'il est devenu urgent de privilégier les circuits courts et les transports propres. Autre exemple, concernant le développement de l'agriculture biologique : les objectifs sont ambitieux (6% des surfaces en 2010, 20 % en 2020), les chiffres de l'évolution réelle sont moins glorieux : en Lorraine, les surfaces représentent 1,7% de la Superficie agricole totale, et l'évolution en 2007 a même été à la baisse de -2% !

Si l'on ne remet pas en question le concept de croissance matérielle quantitative, si l'on se contente de l'encouragement de nouveaux marchés de quelques technologies « vertes », si les objectifs ne sont pas accompagnés d'une politique volontariste et de moyens d'action, le développement soutenable, la lutte contre le réchauffement climatique resteront du registre du discours. Ce serait criminel envers nos enfants et petits enfants.
